

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 26

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Châtel-Saint-Denis/FR	Aménagement d'un centre aux Paccots, CI	Urbanistes, architectes, architectes-paysagistes établis ou domiciliés en Suisse et urbanistes, architectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger	21 déc. 90 (3 août 90)	12/90 B 99
Département des travaux publics du canton de Lucerne	Clinique psychiatrique à l'hôpital cantonal, Lucerne, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Lucerne au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de ce canton	21 déc. 90	
Commune de Chalais/VS	Centre scolaire à Vercorin, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1 ^{er} janvier 1990 et architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, dipl. EPF, ETS ou EAUG ou titulaires d'une formation équivalente	15 mars 91	23/90 B 99
Commune de Therwil/BL	Quartier Baselstrasse, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district d'Arlesheim ou originaires de la commune de Therwil	11 janvier 91 (31 août 90)	
Bruno Piatti SA, Dietlikon/ZH	La nouvelle cuisine, CP	Professionnels et étudiants domiciliés en Suisse avant le 1 ^{er} janvier 1990	15 janv. 91	
Maison Caodura Vicenza (I), ville de Vicenza	Prix «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs de tous pays de moins de 40 ans au 1 ^{er} janvier 1991	31 janv. 91	
Section SIA de Soleure	Distinction «Priisnagel»	Prix à attribuer à des architectes, ingénieurs, planificateurs, designers, apprentis, etc., domiciliés ou établis dans le canton de Soleure ainsi qu'à des designers extérieurs travaillant dans le canton	31 janv. 91	
République et canton du Jura	Centre d'enseignement professionnel, industriel et artisanal, Delémont, CP	Architectes inscrits au Registre professionnel cantonal, architectes d'origine jurassienne établis ou domiciliés hors du canton avant le 1 ^{er} janvier 1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B; membres de la section jurassienne de la SIA	1 ^{er} fév. 91 (14 sept. 90)	15-16/ 90 B 123
Ville de Vevey	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et culturel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1 ^{er} janvier 1990 ou originaires de celui-ci	4 fév. 91 (pas de délai d'inscription)	8/90 B 54
Département cantonal des bâtiments, Fribourg	Aménagement de la patinoire et projet de deux salles omnisports, Saint-Léonard, Fribourg, CI+CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, architectes originaires de ce canton, autorisés à pratiquer au moins depuis le 1 ^{er} juin 1990 + 6 bureaux invités	8 fév. 91 (14 sept. 90)	17/90 B 131
Direction des constructions publiques du canton de Zurich	Ecole supérieure de commerce et d'administration, Winterthour, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zurich au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de ce canton	15 fév. 91 (8 sept. 90)	
Canton de Schaffhouse	Clinique psychiatrique à Breitenau/SH, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de ce canton	18 fév. 91 (dès le 13 août 90)	
Fondation «Im Grüene», Rüschlikon/ZH	Hôtel, CP	Architectes domiciliés ou établis en Suisse ou au Liechtenstein avant le 1 ^{er} janvier 1990	1 ^{er} mars 91	

CFF, direction du III ^e arrondissement, commune de Turgi	Emprise de la gare de Turgi, CP/CI	Architectes établis ou domiciliés dans le canton d'Argovie avant le 1 ^{er} janvier 1990 ou architectes originaires du canton	15 mars 91 (3 sept. - 28 sept. 90)	
Europar-Suisse	Concours d'architecture public au niveau européen, CI	Architectes âgés de 40 ans au plus, domiciliés en Suisse ou dans un autre pays membre Europar, dipl. EPF, EAUG ou ETS, ou inscrits au REG A ou B	18 mars 91 (31 janv. 91)	21/90 B 183
Direction des travaux publics du canton de Berne	Rénovation du domaine agricole de Bellelay, CP	Architectes exerçant dans les districts de Bienne, Courtelary, Moutier et La Neuveville avant le 1 ^{er} janvier 1990 ainsi que quelques spécialistes invités	Avril 91 (1 ^{er} oct. 90)	19/90 B 151
Commune de Zoug	Logements pour personnes âgées et logements familiaux, Zoug, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug depuis le 1 ^{er} janvier 1990, ou originaires de ce canton	Avril 91 (dès le 5 déc. 90)	
Guin/FR	Cycle d'orientation, Guin/FR, CP	Architectes originaires du canton de Fribourg ainsi que ceux domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 ^{er} janvier 1990	2 avril 91 (16 nov. 90)	
Lycée cantonal de Porrentruy/JU	«Pendule de Foucault», CP	Architectes inscrits au registre professionnel cantonal, architectes membres de la section jurassienne de la SIA, architectes d'origine jurassienne, établis ou domiciliés hors du canton avant le 1.1.1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B, anciens élèves ayant obtenu une maturité au lycée cantonal de Porrentruy, établis ou domiciliés à l'extérieur du canton, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B	22 avril 91 (23 nov. 90)	24/90 B 207
Société de Banque Suisse, Ittigen/BE	Immeuble administratif à Ittigen, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 dans les districts de Berne, Berthoud, Interlaken, Gessenay, Aarwangen, Signau, Fraubrunnen, Konolfingen ou Thoune	26 avril 91 (7 déc. 90)	
Ville de Samarcande (URSS)	Revitalisation de Samarcande, Centre culturel Ulugh Beg	Architectes ou urbanistes autorisés à exercer dans leur pays, équipes dirigées par un architecte ou un urbaniste autorisé	30 avril 91 (30 oct. 90)	21/90 B 183
Groupe international de travail pour les équipements de sport et de loisirs (IAKS)	IAKS-Award: «Installations de sports et de loisirs fonctionnelles et exemplaires»	Distinctions pour des installations réalisées entre 1983 et 1988. Détails: voir IAS 25/90, page B 215	10 mai 91 (10 avril 91)	25/90 B 215
GEP Gesellschaft ehemaliger Studierender der ETH Zürich	Fontaine sur la terrasse de l'EPFZ, Zurich, CI	Etudiants, assistants et enseignants de l'EPFZ, de l'Université et de la Schule für Gestaltung, Zurich		
Municipalité d'Innsbruck (A)	Stade du Bergisel, CI	Concours international d'idées (voir <i>Schweizer Ingenieur und Architekt</i> , N° 41 du 11 octobre 1990, p. 1179)	3 juin 91 (14 nov. 90)	

Exposition

Office fédéral des constructions	Extension de l'EPFZ, Hönggerberg, CP	Cette exposition est renvoyée au printemps 1991
----------------------------------	--------------------------------------	--

Nouveau dans cette liste

Conseil du Technicum intercantonal de Rapperswil/SG	Nouveau bâtiment pour l'enseignement, Technicum intercantonal, Rapperswil, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1989 dans les cantons de Zurich, Schwyz, Glaris ou Saint-Gall	22 mars 91	
---	---	--	------------	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

Nouveau musée de l'Acropole – Concours international

Résultats

En mai 1989, le Ministère hellénique de la culture lançait un concours international ouvert et anonyme, en deux phases, pour la conception d'un nouveau musée de l'Acropole, destiné à accueillir les collections archéologiques prestigieuses de l'Acropole. Ce concours, qui avait reçu l'approbation de l'UIA, avait suscité de vigoureuses protestations de la part de l'Association des architectes grecs¹.

Jury

Le jury était placé sous la présidence de M. Georges Candilis, architecte (Grèce) et la vice-présidence de M. Wilhelm Kucker, architecte (RFA). Il était composé de MM. Gérard Benoit, architecte (France); Konstantinos Dekavallas, architecte (Grèce); Nikos Desyllas, architecte (Grèce); Dimitris Fatouros, architecte (Grèce); Bernard Feilden, architecte (Royaume-Uni); Hans Hollein, architecte (Autriche); Flemming Johansen, archéologue (Danemark); Ersi Philippopoulou, architecte (Grèce); Evi Touloupa, archéologue (Grèce); Yuri Platonov, architecte (Union soviétique); Bruno Zevi, architecte et critique d'architecture.

1^{re} phase

438 concurrents ont soumis un projet pour la première phase du concours, qui portait sur l'aménagement du musée, dans l'un ou plusieurs des trois sites proposés aux abords de l'Acropole. Après avoir entendu les rapports de la commission technique, le jury a délibéré et retenu vingt et un projets. Parmi ceux-ci, il en a sélectionné dix, dont les auteurs étaient invités à poursuivre leur étude en vue de la seconde phase.

2^e phase

Le jury s'est de nouveau réuni à Athènes, les 9 et 10 novembre dernier, pour examiner les dix projets qui lui étaient soumis pour la deuxième phase. En l'absence de M. G. Candilis, c'est M. W. Kucker qui assumait la présidence.

La sélection s'est effectuée en fonction des huit critères établis par le jury:

- intégration au contexte
- articulation des volumes
- qualité architecturale et invention volumétrique
- qualité muséographique
- présentation des objets muséographiques
- coût et faisabilité
- flexibilité
- adaptation à la société d'aujourd'hui.

Palmarès

Le jury a attribué trois prix et une mention spéciale.

1^{er} prix: Lucio Passarelli et Manfredi Nicoletti (Italie). Collaborateurs: P. Bisignati, P. Gandolfi, C. Pietrangeli, D. Schilardi, A. Gare, A. Michetti, ENETEC.

2^e prix: Tasos Biris, Dimitris Biris, Panos Kokkoris, Eleni Amerikanou (Grèce). Collaborateurs: G. Kanellos, E. Vintzilaïou, K. Vrettou, P. Exarchopoulos, D. Loukopoulos, M. Dimitroglou, M. Delfino.

3^e prix: Raimund Abraham (Autriche). Collaborateurs: G. Zulianni, A. Abraham, G. Stromeyer, Y. Seinuk, G. Altieri, C. B. Bernstein, E. Finnegan.

Mention

spéciale: Panayiota Davlandti, Chi Wing Lo (Grèce). Collaborateur: K. Tsigaras.

Les résultats du concours ont été proclamés à Athènes par le ministre de la Culture, M. Tzannis Tzannetakis, le 11 novembre 1990. L'exposition de l'ensemble des projets se déroulera du 18 mars à la fin du mois d'avril 1991 à la Galerie d'art nationale d'Athènes.

¹ IAS 13/89, p. B 109; 21/89, p. B 178; 24/89, p. B 207.

Ville-Haute de Moudon

Résultats

En mai dernier, le Conseil d'Etat du canton de Vaud, en collaboration avec la commune de Moudon, lançait un concours d'idées pour l'aménagement de la place des Châteaux et un concours de projet pour un ensemble d'habitations à loyers modérés pour la Ville-Haute de Moudon¹.

Réuni les 13, 14, 20 et 21 novembre dernier, le jury a, au terme de ses délibérations, procédé à l'attribution des prix.

1^{er} prix Fr. 22 000.-: Ivan Kolecek, Lausanne.

2^e prix Fr. 20 000.-: Adolphe Protti, Moudon. Collaborateurs: J. Widmer, R. Christe, Y. Henzelin.

3^e prix Fr. 19 000.-: Sigfrido Lezzi, Le Lignon/GE, et C. + O. Henchoz, Nyon. Collaborateur: M.-F. Ligoure.

4^e prix Fr. 18 000.-: Mircea Lupu et Eric Dunant, Genève. Collaborateurs: J. Perneger et K. Rezakahnou.

5^e prix Fr. 8 000.-: Hervé de Giovannini et Philippe Blanc, Lausanne. Collaborateur: M. Adam.

6^e prix Fr. 7 000.-: RBJ Partenaires SA, Payerne. Collaborateur: J.-P. Varidel.

7^e prix Fr. 6 000.-: Mario Bevilacqua, Lausanne. Collaborateurs: D. Haltinner et M. Hofstetter.

Le jury recommande au maître de l'ouvrage d'associer l'auteur du projet qui a reçu le premier prix, Ivan Kolecek, à l'élaboration des addenda au plan cantonal 11bis.

L'exposition officielle des projets a eu lieu au chemin de Bellerive 36 à la Campagne des Cèdres. En outre, les projets primés seront exposés à Moudon, dans le courant du mois de janvier. Les dates et le lieu seront communiqués ultérieurement.

¹ IAS N° 10 du 2 mai 1990, p. B 83.

Actualité

Des femmes ingénieurs pour l'offensive fédérale CIM

Le groupe Ingénieurs et avenir, qui réunit dix-sept entreprises suisses de toutes les branches¹, est un membre actif du groupe de travail CIMEX, dont l'objectif est de favoriser l'intégration des femmes dans les programmes CIM en cours. Dans ce contexte, il a voulu savoir combien d'ingénieurs femmes travaillent dans ses entreprises membres.

Sur un total de 192 femmes ingénieurs ainsi recensées, 21% sont diplômées d'une école polytechnique, 13% d'une école d'ingénieurs et 66% d'une université étrangère – dont une proportion importante d'universités de pays de l'Est.

Quant aux spécialisations choisies, le groupe CIMEX a constaté qu'environ 30% des femmes ingénieurs ont des diplômes en mécanique ou en électricité et qu'elles sont chefs de projets ou sont rattachées au développement dans les domaines de la production, de la construction et de la logistique.

Le groupe de travail CIMEX souhaite renforcer la présence des femmes dans les centres de formation CIM et, pour cela, il étudie diverses propositions visant à améliorer les conditions générales qui permettraient aux femmes de travailler dans la construction assistée par ordinateur (CIM).

Ingénieurs et avenir met d'ailleurs sur pied un club pour femmes ingénieurs, pour défendre les intérêts de ses membres d'une part, pour favoriser le dialogue entre entreprises d'autre part.

¹ Ces entreprises sont: Alusuisse-Lonza SA, astom, ABB SA, Câbles Cortaillod SA, Charmilles Technologies SA, Digital Equipment Corporation SA, Electrowatt Ingénieurs-Conseils SA, Landis & Gyr SA, Leica pic, Mettler-Toledo SA, Nestlé SA, Philips SA, Rentenanstalt (Swiss Life), Siemens-Albis SA, Sulzer Frères SA, Suter+Suter SA, Union de Banques Suisses.